



La Ville de Paris s'engage pour la 21^e Conférence mondiale sur le Climat

Sur proposition de Patrick Klugman et de Célia Blauel, adjoints à la Maire de Paris, le Conseil de Paris a adopté mercredi un vœu qui vise à mobiliser l'ensemble des acteurs de la société autour du climat.

Forte d'une politique volontaire et innovante en faveur de la construction d'une ville durable et bienveillante, la Ville de Paris souhaite impulser une dynamique globale en vue de la 21^e Conférence mondiale pour le Climat (COP21), présidée par la France et qui se tiendra à Paris fin 2015.

Cette conférence est une échéance cruciale car elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat visant à maintenir le réchauffement climatique mondial en deçà de 2°C.

Conformément à la volonté d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, l'engagement de la Ville prendra plusieurs formes et s'adressera aussi bien aux élus qu'aux habitants et à la société civile :

- Mobilisation des élus locaux du monde entier en amont de la COP21 pour porter la voix des villes et des régions du monde de manière coordonnée ;
- Mobilisation des grandes villes et capitales européennes autour de critères communs de commande publique pour inciter le secteur industriel à proposer une offre écologiquement neutre ;
- Mobilisation des Parisiens autour des thématiques environnementales, mises à l'honneur pendant les grands événements (Nuit Blanche, Paris Plages, etc.), au sein des équipements culturels tels que les bibliothèques, mais également grâce à des opérations de sensibilisation du grand public et du jeune public pour lesquelles le Conseil Parisien de la Jeunesse sera consulté et les écoles associées ;
- Soutien aux initiatives de la société civile et des associations de lutte contre le changement climatique ;
- Mise en valeur de l'écosystème parisien de l'innovation autour de la ville durable ;
- La Ville de Paris poursuivra également sa politique de progrès écologique au travers notamment de son Plan Climat énergie.

Consciente que ce sont les politiques publiques locales qui font évoluer durablement les habitudes de consommation, de production et de déplacement, la Ville de Paris est totalement engagée dans la transition énergétique du territoire parisien.

Elle s'est fixée comme objectif de réduire de 75% les émissions de gaz à effet de serre sur son territoire entre 2004 et 2050 et de l'adapter aux effets à venir du changement climatique grâce à des initiatives innovantes : centrale solaire sur la Halle Pajol, géothermie des Batignolles, etc.

En 2015, les Etats généraux de l'économie circulaire à l'échelle du Grand Paris viseront à réduire durablement et structurellement l'empreinte écologique de la ville et à développer l'économie du moindre impact sur l'environnement.

Contact presse : Marie Francolin : 01.42.76.49.61 / mairiedeparis.servicepresse@paris.fr